



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
RHÔNE-ALPES



## Compte rendu du comité de pilotage de l'atlas des mammifères sauvages de Rhône-Alpes (AMRA)

29/06/2016

Présents: Céline Labracherie (Directrice URF FRAPNA), Francisque Bulliffon (LPO Coord. Rhône-Alpes), Christophe Gilles (FRAPNA 74), Marie-Paule de Thiersant (Présidente LPO Coord Rhône-Alpes), Julien Girard-Claudon (LPO Coord Rhône-Alpes), Florie Johannot (FRAPNA Coord. RRB-Ain), Stéphane Gardien (FRAPNA 01)

Excusé : Bob Erome (FRAPNA Pilote RRB)

### 1 / Préambule

FB animera la réunion et introduit par un rappel chronologique et un état des lieux.

En 2014, le projet de préfiguration d'un AMRA est intégré à la CPO régionale de la LPO. La fiche CPO AMRA FRAPNA démarre en 2015 (décalage d'un an des CPO), elle travaille sur l'action en fond propre en 2014. Un seul COPIL a eu lieu en 2014.

Un 1<sup>er</sup> weekend à Champdor en octobre 2014 avait lancé une dynamique. Puis pour diverses raisons, en 2015 la FRAPNA et la LPO ont des difficultés à avancer conjointement. Chacun a pu avancer en parallèle de son côté, un communiqué de presse est fait en commun pour lancer l'atlas mais rien de plus depuis.

L'année 2016 marque la fin de la période de préfiguration, le départ de Rémi Bogey engendre un changement de la configuration côté FRAPNA.

Le nouveau COPIL se réunit ce jour. Il va devoir statuer sur un certain nombre de points importants pour la poursuite du travail, notamment sur la question cruciale des bases de données.

Souhait que l'atlas puisse permettre de faire avancer la réflexion plus globale sur les conventions d'échange de données.

### Discussion :

FB et MPdT rappellent que les bases Visionature (VN) n'ont jamais été ciblées clairement comme récepteur des données AMRA par un document ou communiqué lié à ce projet d'atlas.

JGC attend du COPIL un indispensable positionnement sur la dynamique AMRA avec des avancées concrètes et une feuille de route pour la fin de l'année 2016. Demande de JGC d'être rassuré sur la volonté de part et d'autre de porter ce projet et de le considérer comme une priorité.

CL évoque les incertitudes quant au financement de la fiche AMRA par la région et précise la volonté de la FRAPNA d'avancer sur le projet notamment par la mobilisation d'une équipe de salariés suite au départ de RB : SG (animation/expertise) & FJ (RRB) – CG (expertise) & Olivier Coffin (F01 - communication) marque une relance actée à la FRAPNA.

MPdT précise que pour la LPO cet ARMA est une priorité politique. Elle précise également l'équipe montée autour du projet : JGC (suivi du projet avec l'expérience des deux autres atlas) & FB (pilote). Mobilisation des AL des 8 départements (avec 1 coordinateur départemental identifié).

CL ajoute que BE sera le pilote politique pour la FRAPNA et que chaque section départementale possède également des référents (politique et/ou salarié) (cf. tableau en annexe).

FB souhaite que les salariés mobilisés puissent se rencontrer rapidement pour voir les points techniques faisant suite à ce COPIIL et aussi les rôles et mission de chaque salarié mobilisé (acté par tous). La réunion des coordinateurs est fixée au 12 juillet dans les locaux de la FRAPNA 01.

MPdT conclut l'intro en soulignant que FRAPNA et LPO actent le fait que cet atlas va continuer, sera réalisé et que chaque structure est disposée à mettre en place les moyens nécessaires

**Décision : FRAPNA URF et LPO RA sont d'accord pour poursuivre le projet dans le but de le mener à terme.**

## **2/ Base de données**

FB exprime le souhait que l'AMRA se détache du cadre général de la convention d'échange de données FRAPNA-LPO. Cela représente une menace pour l'AMRA en cas d'échec de la convention cadre d'échange de données (CCED). Les directeurs LPO en Rhône-Alpes ont émis une échéance à fin 2016 pour acter un fonctionnement sur la « BDD de l'AMRA », sans cela, il ne sera pas possible de continuer le projet en 2017.

Dans un premier temps, proposition de signature d'une convention régionale, qui fixerait les règles uniquement pour les mammifères à l'échelle régionale.

FB précise que VN peut accueillir toutes les données faune et appelle à la contribution des structures.

JGC rappelle la position des LPO qui souhaitent que la CCED porte dans un premier temps sur l'AMRA (ainsi que sur les règles d'utilisation du jeu de données). MPdT rappelle les expériences positives des deux derniers atlas et des possibilités démontrées de VN pour servir de réceptacle aux jeux de données. Souhaite que les deux réseaux appellent tout le monde à saisir les observations de mammifères de telles dates à telles dates (période à fixer) dans VN. Souhaite aussi un traitement égalitaire pour l'utilisation du jeu de données par les 2 structures. Il a été évoqué une règle spécifique aux données relatives à l'atlas « *tout le monde saisit, tout le monde peut utiliser* »Pense que l'importation de donnée (via des tables excel) est plus difficile et plus chronophage.

CL rapporte que pour l'URF les données sont à l'origine du blocage de 2015 et demande que le projet d'atlas permette de faire avancer la question des échanges de données et qu'on ne scinde pas les 2.

MPDT : attention, groupe de travail régional (pilote par JP Crouzat) sur ce point très difficile, donc impossible d'arriver à une CCED uniforme rapidement. L'AMRA serait le premier niveau vers une solution régionale plus générale. Le groupe de travail sur cet aspect doit faire une proposition pour le 1<sup>er</sup> septembre (MPDT les a informés depuis des discussions/décisions lors de ce présent COPIL).

**Nécessité d'une impulsion forte et d'une date d'échéance.**

CL : quelle est la vision de la LPO de l'utilisation des données au-delà de l'atlas ?

JGC précise que toutes les solutions sont envisageables dans les modalités d'utilisation des données, y-compris la possibilité d'écraser des données de partenaires qui le souhaitent au-delà du projet ou au contraire possibilité que FRAPNA et LPO utilisent ces données comme ils le souhaitent de part et d'autre après projet

JGC rappelle qu'à un instant donné, toutes les données doivent être dans une même base pour réaliser le travail d'atlas (carte, synthèse, ...)

MPdT demande que toutes les solutions envisageables soient listées.

CL : approuve le principe d'une utilisation du jeu de données AMRA à part égale entre LPO et FRAPNA. Souhaite une synergie forte sur les mammifères (affichage commun FRAPNA/LPO à même niveau, utilisation des données, etc.) qui puisse lancer la synergie sur les autres groupes à terme. CG propose un encadré spécifique atlas sur chaque site visionature départemental VN avec les logos des deux associations.

MPDT : nécessité de raisonner sur l'AMRA car permet de réduire le champ des possibles (convention possible pour l'AMRA) : jeu de données limité (à une période, à un groupe, etc.). Pense que les AL LPO ne sont pas prêtes pour une CCED plus larges 3 motifs : représentativité des données FRAPNA vs LPO vs obs lambda – chaque AL a ses propres régles VN (pilote) – comité de validation

CL : essayons au moins de fixer une nouvelle échéance assez rapidement au-delà de l'AMRA pour une CCED générale.

MPDT : impulsion déjà donnée avec groupe de travail régional mais FJ confirme qu'il n'y a pas eu d'avancée récente

FB : ce COPIL doit rester sur la question de l'AMRA et informer le groupe régional des avancées mais ne pas s'approprier le questionnement sur la convention régionale

MPdT et JGC évoque des évolutions possibles des VN (régionalisation, nationalisation, fusions de BD ...). Ne pas se mettre de nouvelles barrières, mais se préparer à cette possible évolution.

JGC propose de s'interroger sur : Qu'est-ce qu'une donnée « atlas » ? Il existe aussi beaucoup de données de nature différente :

- Données acquises pour l'atlas par des bénévoles : pas de problème *a priori* pour la réutilisation de part et d'autre
- Données acquises dans un contexte financé (notamment par des privés) : plus difficile (utilisation et transmission à des tiers)

JGC précise que pour l'AMRA le contexte est différent des deux autres atlas (LPO seule) et que l'utilisation du jeu de données après atlas était différent également  
CG pense que cette réflexion sur utilisation du jeu de données sera indispensable

MPDT : pense que le groupe des salariés devra mener cette réflexion. Souhaite que le jeu de données « atlas » fasse l'objet d'un échange entre les deux structures après le projet ; Préciser que l'outil d'intégration des données est VN (par saisie directe ou import)

CL réitère la volonté de la FRAPNA de ne pas scinder les mammifères et les autres

MPdT craint que l'objectif ne soit trop ambitieux car les réflexions n'en sont pas au même stade dans toutes les AL et que ce serait faire prendre un risque pour l'AMRA

FB et MPDT : avancées trop disparates d'un département à l'autre : ex : F69 attend que le COPIL Atlas conclue pour avancer sur convention départementale. Ain : LPO refuse convention mais a acté un compte personne morale sur VN pour la F01.

CL Propose donc une impulsion très forte mammifère avec un engagement écrit de fonctionnement pour le jeu de données AMRA afin de fixer une 2<sup>ème</sup> étape ayant l'ambition de fixer une date pour une CCED générale.

MPDT souhaite que le groupe de travail CCED fasse une proposition d'ici septembre.

Communication envers les bénévoles : on leur demande de saisir leurs données sur VN

Accord sur possibilité de disposer d'une page Atlas sur VN (rubrique news ou rubrique dans menu de gauche) avec affichage FRAPNA et LPO

Idem, relais sur les sites FRAPNA

#### **Décisions :**

- **Un jeu de données commun pour l'atlas (périmètre à définir lors du COTECH de l'automne) soit une possibilité d'usage gracieux de l'intégralité des données pour FRAPNA comme pour LPO.**
- **Une publicité commune (logo LPO et FRAPNA) sur les sites VN départementaux concernant les données mammifères**
- **Lien étroit avec le groupe de travail régional sur les échanges de données et demande d'une proposition d'ici septembre**
- **Visionature devient le site de recueil pour récupérer les données des bénévoles, avec proposition d'une news mammifères à relayer 2/3 fois par an sur les sites VN et FRAPNA.**

### **3/ Communication**

CP commun pour le lancement (2014) mais pas grand-chose ensuite. La LPO a conçu des outils de restitution en ligne (cartographie, enquête...) pour communiquer sur l'AMRA et attend l'accord de la FRAPNA depuis 2015.

JGC demande un mode de fonctionnement commun pour la communication avec un délai raisonnable de réponse, et une poursuite de l'avancement en cas de non réponse pour que les structures ne soient pas « coincées ». Il évoque sa déception par rapport à ce défaut de fonctionnement en 2015.

Pour MPdT, la réactivité n'est pas la question première. Puisque l'AMRA redémarre, on a besoin de fixer un plan de communication pour le deuxième semestre 2016 et évoque un CP en juillet (avant le 14 juillet ?) et une Newsletter en septembre. Mais aussi la mise en ligne pour septembre, sur les sites Internet des deux structures, des outils préparés par la LPO (cartographie en ligne et enquêtes)

CG évoque la possibilité de créer une Page facebook commune aux deux structures. MPdT estime que cela serait chronophage, monopolisant de l'énergie à la place des outils existants (site Internet et pages facebook des FRAPNA et LPO existants). FB demande si OC pourrait utiliser du temps pour cela sur les 5 jours. JGC pense qu'il vaut mieux s'appuyer sur les sites existants et MPdT dit qu'il faut qu'elle en passe par son CA si cette solution est engagée.

#### **Décisions :**

**CL propose un délai de 8 jours de validation pour une communication commune. Au-delà la communication, nécessite de définir un interlocuteur à même de valider :**

- **SG titulaire, CG suppléant.**
- **FB titulaire et JGC suppléant**

**Prévoir un lieu spécifique AMRA dans chaque site internet. Page Facebook, à étudier mais pas prioritaire.**

**FB propose les 2 outils :**

- **Enquête participative écureuil / hérisson**
- **Restitution cartographique**

**A mettre en valeur par Olivier. Le + vite sera le mieux (fin juillet !)**

Départ de JGC.

#### **4/ COPIL et COTECH**

Le COPIL est constitué par les présidents des deux structures, les directeurs régionaux des deux structures et les salariés et administrateurs des deux structures en charge du projet.

Son rôle est d'acter des décisions pour leur mise en œuvre par les salariés.

Le COTECH remplace le comité d'experts. Il est saisi quand il y a un besoin de retours du réseau de naturalistes. Il n'a pas été sollicité en 2015.

Parmi les sujets qui peuvent lui être soumis : la question sur le maillage de l'atlas, le pas de temps, la modélisation (intérêt confirmé d'un expert universitaire),...

Le COTECH peut être étoffé.

Deux référents salariés départementaux (1 FRAPNA et 1 LPO) en font partie pour en être le relais vers le COPIL.

MPdT propose que le COTECH soit destinataire du CR de ce COPIL.

FB approuve l'envoi des décisions du COPIL au COTECH comme un signe fort de relance accompagné d'un mail d'explication ? Ce serait aussi l'occasion d'envoyer l'enquête (formulaire en ligne). Les membres du COTECH sont en attente d'infos (Armand Fayard, etc.) et ont confirmé qu'ils étaient toujours partants.

Le mail au COTECH sera envoyé par FB avec signature commune (validé selon la procédure de communication ci-dessus). Il comportera également le fichier commun LPO/FRAPNA des référents par département.

FB précise qu'il existe un compte gmail AMRA et que celui-ci pourrait être utilisé pour le COTECH. L'idée est appréciée.

FB informe que deux réunions/événements de lancement de l'AMRA auront lieu à l'automne (octobre à Pont-d'Ain pour l'Ain et dans le Rhône à l'IET de Lyon). Il souhaite que ces réunions soient communes LPO/FRAPNA et qu'elles aient lieu dans tous les départements.

CL évoque les formations à programmer en 2016 et propose la thématique « piège-photo ». Cette thématique a déjà été développée par la LPO et par la FRAPNA et fonctionne bien (formation à Bessey 38 personnes, et à l'Ecopôle du Forez).

FJ propose que le catalogue de formation soit étudié entre salariés (lors de la réunion des coordinateurs du 12 juillet).

CG propose d'envoyer à la LPO la synthèse des actions AMRA réalisées par les sections FRAPNA et invite la LPO à en faire de même. FB fera de même du côté LPO.

**Décision :**

**CG propose que tous les docs produits soient mis en valeur par un double affichage LPO & FRAPNA.**

**ACCORD général sur ce dernier point.**

## **5/ Support**

FB introduit le sujet suivant : Le COPIL avait acté un ouvrage papier en 2014 mais depuis les coûts ont augmenté. Cette option n'est cependant pas écartée d'emblée mais dépendra de ressources financières.

Le support numérique reste une bonne option avec des mises à jour plus faciles.

MPdT : attention ce sera difficile d'adapter directement la version numérique pour une version papier. Elle précise que les donateurs privés sont plus facilement mobilisables pour une version

papier. Aujourd'hui, c'est surtout la collecte de données qui reste la priorité. Les premières sorties de l'AMRA se feront sur les espèces les plus faciles à sortir (grands ongulés, lagomorphes et rongeurs)

En réponse à FB sur la question des échanges, MPdT propose de revenir vers le COTECH pour la définition de l'intervalle de temps à prendre en compte pour l'AMRA.

FB précise que le document googleforms préparé (atlas en ligne) porte sur les 10 dernières années (2005-2015) et compte environ 185 000 données. La pression de prospection reste variable en fonction des secteurs géographiques.

FB reprecise l'échéancier éditorial envisagé en 2014 :

- Préfiguration jusqu'à fin 2016 (avec rédaction d'une monographie type)
- Publications des volumes échelonnées jusqu'en 2020 (2018 : ongulés et lagomorphes à maintenir si financement OK et réseau actif) puis 2019 (carnivores) et 2020 (micromammifères, groupe nécessitant le plus d'acquisition de connaissances).

CG précise que pour d'autres atlas comparables, la campagne d'acquisition des données prend entre 2 et 4 années selon les taxons ciblés, l'état initial des connaissances, les forces disponibles.

**Décision :**

**MPdT propose une réunion physique à l'automne du COTECH pour décider de tous ces points.**

**6/ Divers**

FB rappelle que **l'objectif de 2016 reste la sortie d'une monographie** type (à discuter lors de la réunion des coordinateurs du 12 juillet)

Le CR devra bien faire apparaitre les décisions et les débats à part ainsi que le déroulé du planning de l'atlas.